



PLUi

Échangeons sur les enjeux pour notre territoire

Agir pour et avec vous

10 octobre 2022
Réunion publique communale





Mot d'introduction

- **Marie CHAVANON**
Maire de Fresnes



Déroulé de la réunion

- **Le Grand-Orly Seine Bièvre, qu'est-ce que c'est ?**
- **Qu'est-ce qu'un PLUi ?**
 - ☐ Séquence d'échanges avec les participantes et les participants
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : quels enjeux pour notre territoire ?**
- **Ateliers participatifs sur les grandes orientations du PADD et les enjeux prioritaires pour notre territoire**
- **Temps de restitution et de conclusion**





Grand-Orly Seine Bièvre, qu'est-ce que c'est ?


Grand-Orly Seine Bièvre : quelles compétences ?




A **Fresnes**, Grand-Orly Seine Bièvre gère **4 équipements** au service de la population :

 Le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique ;

 La piscine intercommunale ;

 L'écomusée du Grand-Orly Seine bièvre

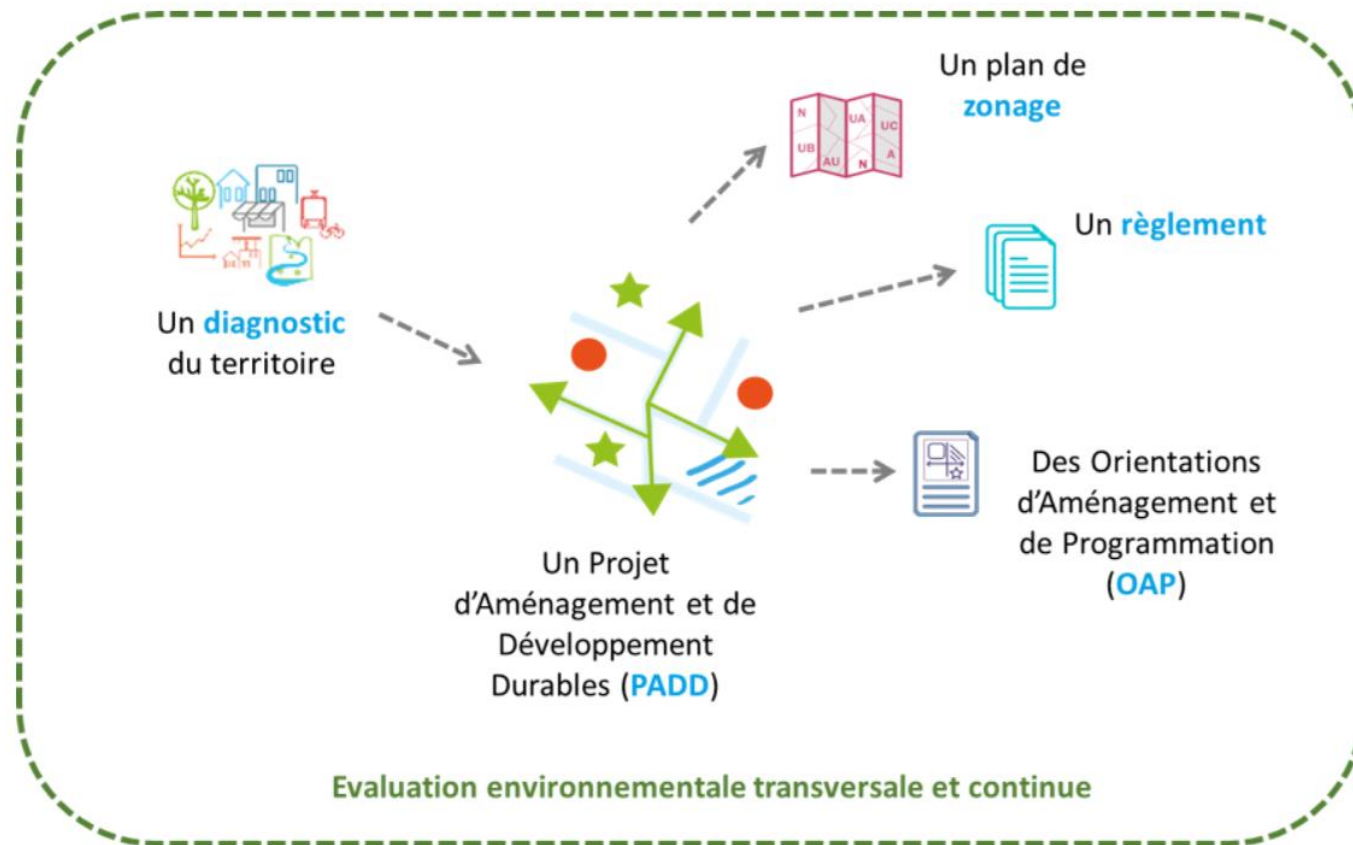
 Une unité territorialisée de voirie



Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

- Une réponse aux besoins du quotidien pour se loger, travailler et étudier, se déplacer, se soigner, de détendre, faire du sport, accéder à la culture
- Un document d'urbanisme constitué de plusieurs pièces

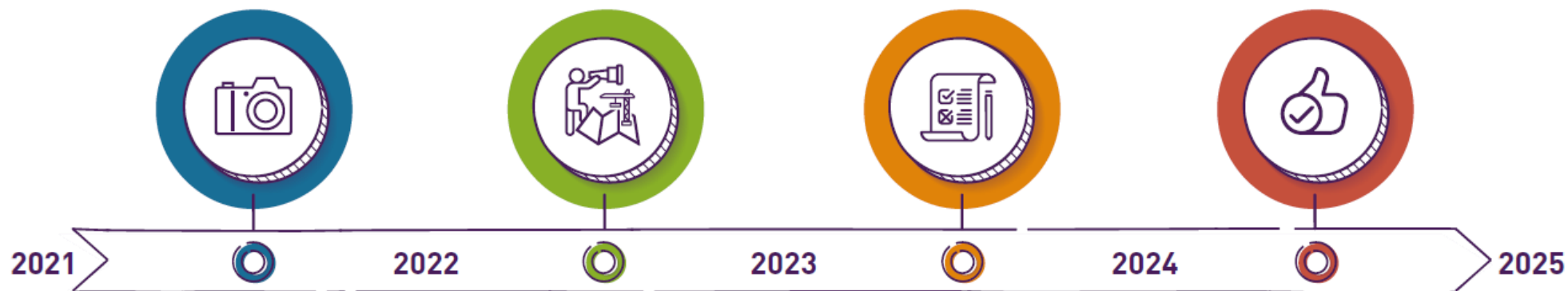


Pourquoi le PLUi devient-il intercommunal ?

- Parce que **la loi a changé** : l'élaboration a été confiée aux **intercommunalités**, en lien avec les **autres acteurs et actrices du territoire**
- Pour mieux prendre en compte **les habitudes** des habitantes et des habitants à **l'échelle de leur bassin de vie**
- Pour **travailler en commun** sur des sujets qui dépassent l'échelle communale



Quels sont les grandes étapes du PLUi ?



LE DIAGNOSTIC

Dresser un état des lieux de notre territoire pour mieux identifier les défis pour demain.

LE PROJET d'Aménagement et de Développement Durables

Définir les grandes intentions pour penser notre territoire de demain sur de grands thèmes du quotidien.

LE RÈGLEMENT

Fixer des règles, applicables à tous, pour savoir ce qui est possible ou non de construire pour chaque parcelle et comment il est possible de construire.

LA VALIDATION

Dernière ligne droite de la démarche : consultation des partenaires publics (Etat, Région, Métropole, Départements), enquête publique et entrée en vigueur du PLUi, qui remplacera les PLU communaux.

Concertation continue à l'échelle du territoire et de chaque commune



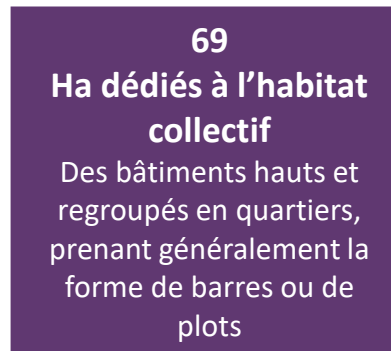
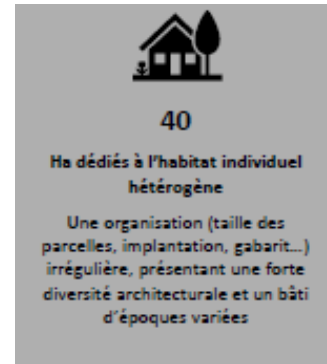
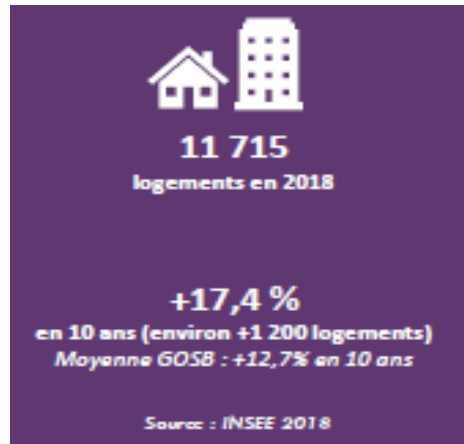
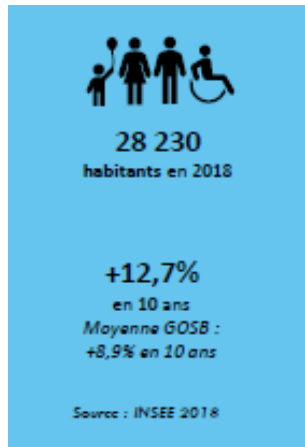
Des questions ?



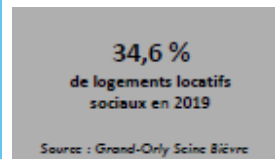
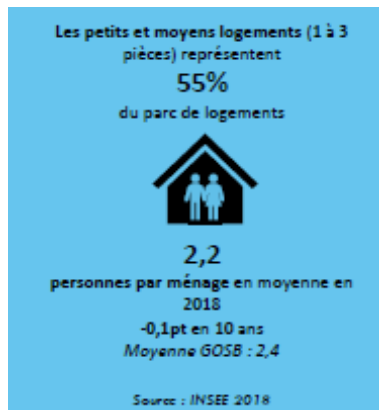
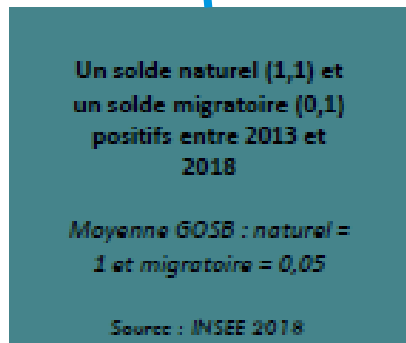


Fresnes : une commune au centre des enjeux territoriaux

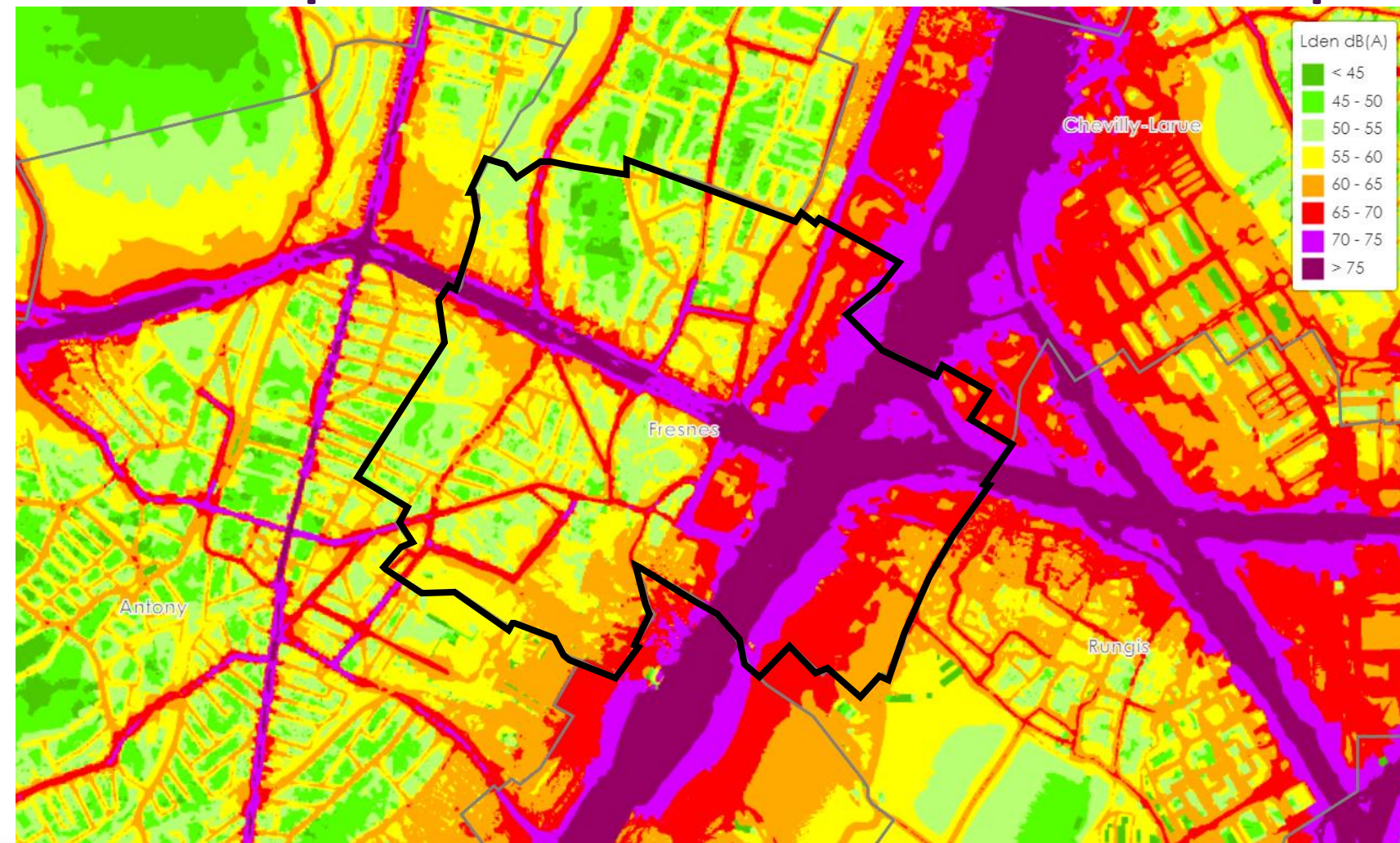
Une croissance démographique à concilier avec le maintien d'un cadre de vie agréable



Actions de la commune de Fresnes :
Modification du PLU en 2021 pour limiter la densité



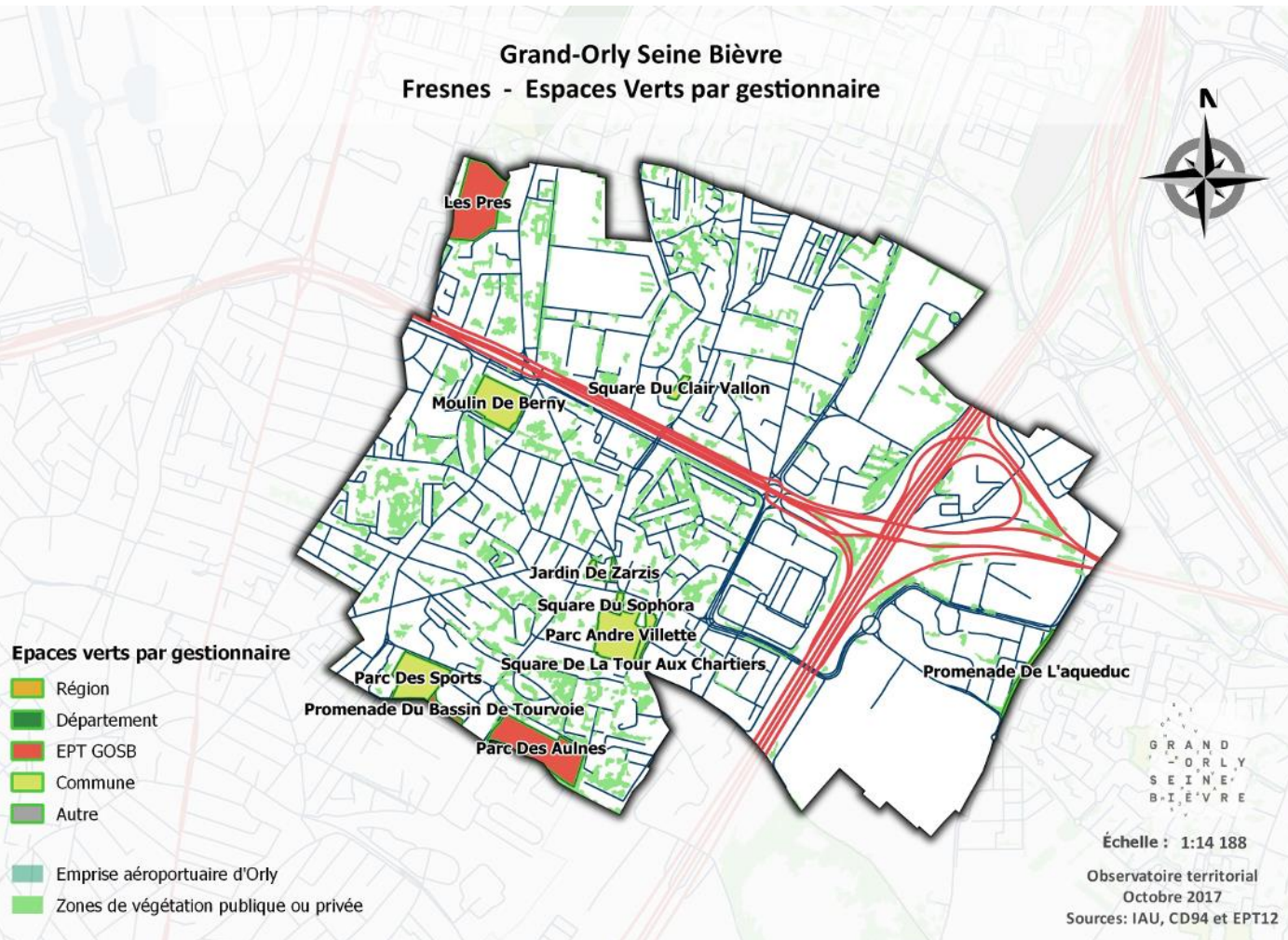
● Une commune très sensible aux risques et nuisances générées par les autoroutes et les inondations par ruissellement



Source : Le Parisien, 5 août 2022 – Inondation de juin 2018

Actions de la commune de Fresnes :
Mobilisation pour la construction d'un bassin de rétention

Une présence de la nature à conforter pour poursuivre la politique d'apaisement du cadre de vie



En 2017 :

- 77,09% d'espaces construits artificialisés dont 33% de logements
- 15,91% d'espaces ouverts artificialisés
- 7% d'espaces agricoles, forestiers et naturels

Source : Institut Paris Region, 2017



34,01 hectares d'espaces verts urbains en 2017 en augmentation de **+1,3% en 5 ans** et dégageant **12 m² par habitants**

Source : Institut Paris Région , MOS, 2017



D'importantes coupures urbaines renforcées par un déficit de transports en commun



Actions de la commune de Fresnes :
Elaboration d'un plan de mobilité en cours

37,4%
Des habitants utilisent les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail
Soit -2,9pts depuis 2013

77,2%
Des actifs occupés travaillent dans une autre commune que leur commune de résidence en 2018

Moyenne GOSB : 46,7%

Moyenne GOSB : 81,4%

Aucune ligne de transports en mode lourd mais un bon maillage de bus structuré autour du TVM



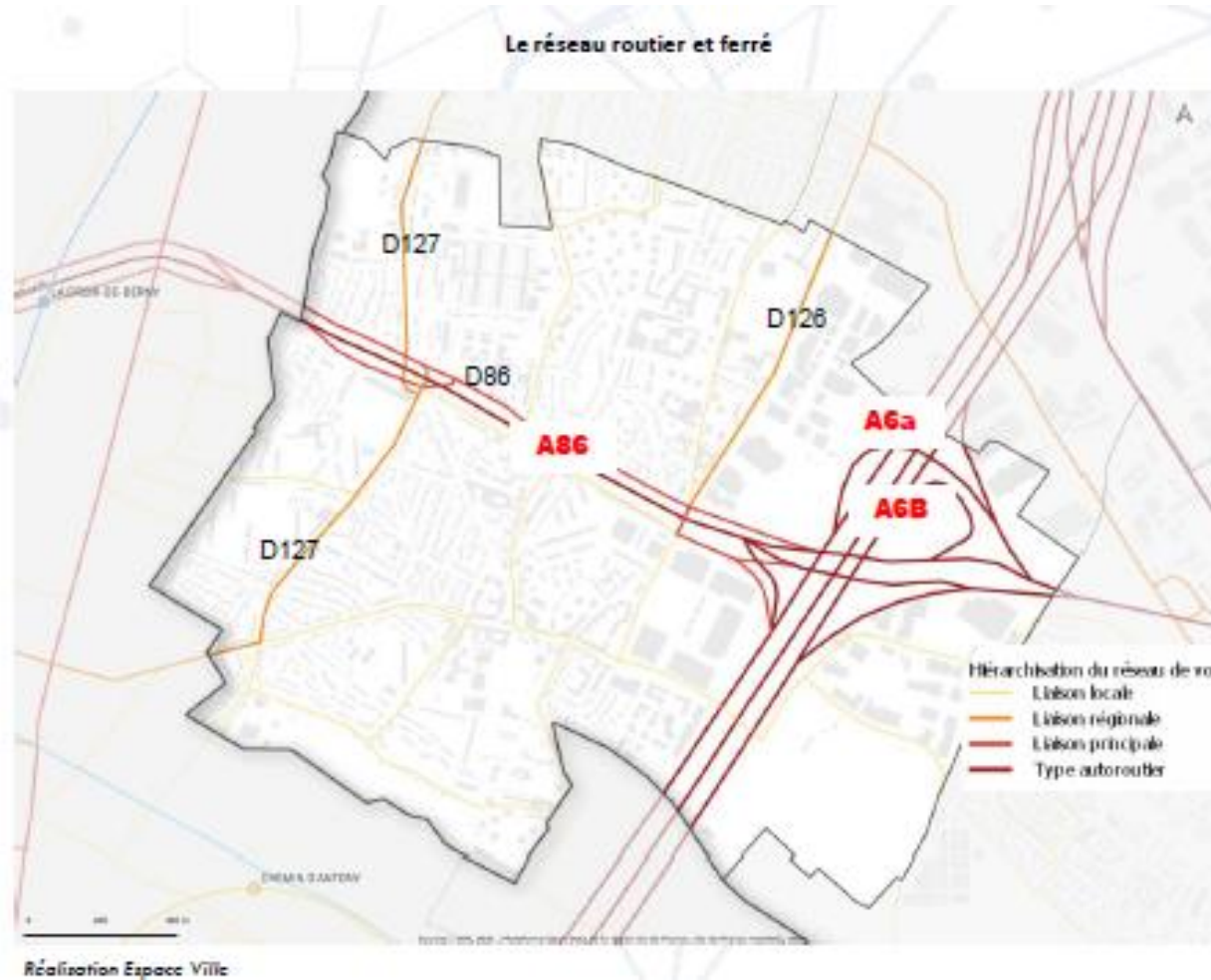
1

Échangeur autoroutier majeur entre l'A6 et l'A86



78,2 %
Des ménages ont au moins une voiture en 2017

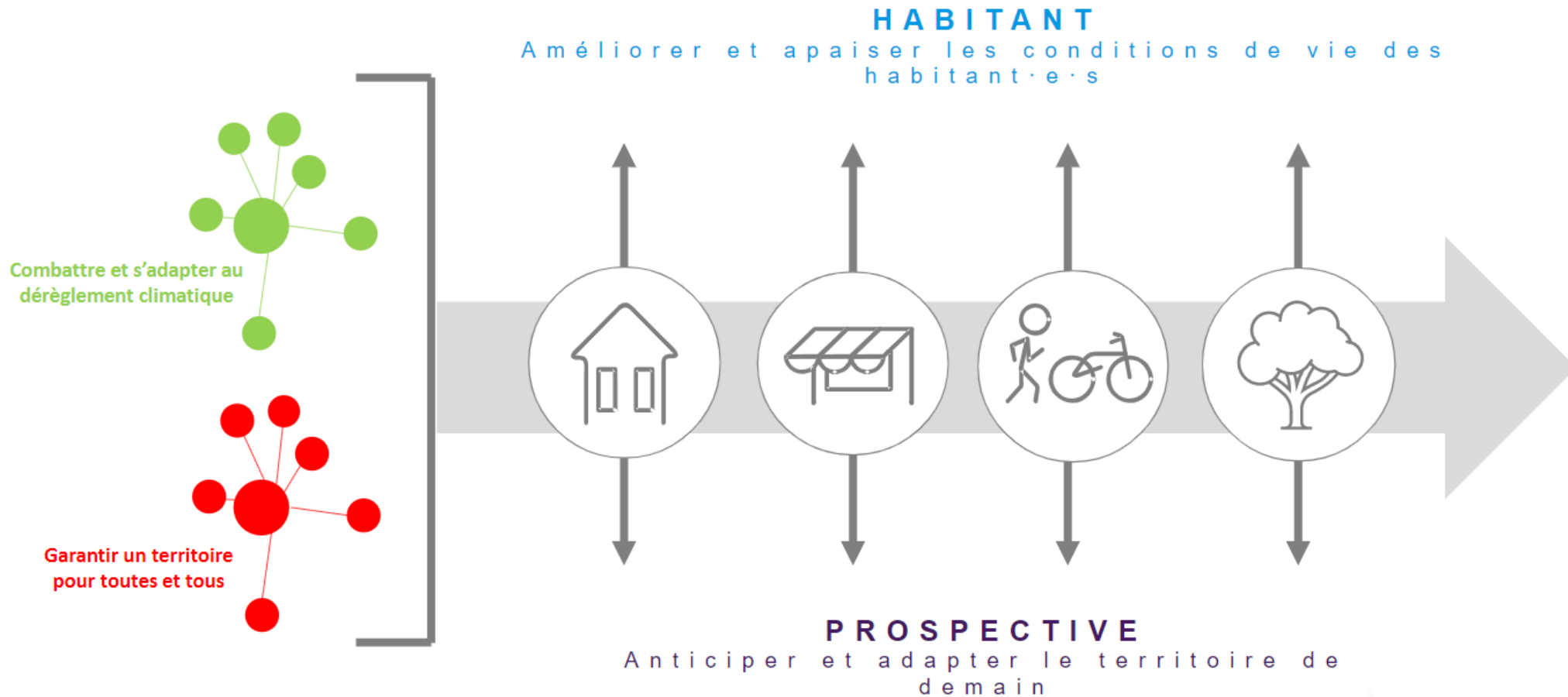
Moyenne GOSB : 72,1%





Vers un Avant-Projet d'Aménagement et de Développement Durables?

Deux orientations mettant l'environnement et la solidarité en fils directeurs



Pour construire la trame du futur PADD



Améliorer et apaiser
les conditions de vie
des habitant·e·s

1

Penser la ville par ses « vides »,
par ses espaces non bâtis et non
circulés, ses parcs, ses jardins,
ses espaces pacifiés

2

Permettre de se loger dignement,
avec des logements de qualité pour
toutes et tous

3

Favoriser la ville des proximités,
par le vivre-ensemble et l'offre de
commerces, d'équipements et de
services de proximité

Pour construire la trame du futur PADD



Anticiper et adapter le territoire de demain

1

Soutenir un développement urbain équilibré, avec des projets adaptés aux besoins du territoire et durables

2

Porter une programmation économique et attractive, c'est-à-dire promouvoir les filières économiques stratégiques (MIN de Rungis, logistique, industries...) et les savoir-faire locaux (artisanat...)

3

Faciliter et renforcer les mobilités, en développant les transports en commun et en résorbant les coupures urbaines



Ateliers participatifs

Objectifs des ateliers

- **Echanger collectivement sur les orientations du PADD**
- **Définir le niveau d'urgence et d'importance des différents enjeux du territoire**
- **Approfondir les enjeux prioritaires :**
 - **Quelles réponses apporter ?**
 - **Quels secteurs du territoire sont concernés ?**

Quel avenir pour notre territoire ? Ateliers PADD du PLU / Réunion publique du 10 octobre 2022 à Fresnes

1. AMÉLIORER ET APAISER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTES ET HABITANTS

Penser la ville par ses « vides »

1. **Promouvoir des espaces publics partagés et vécus**
 - Pratiques sportives, artistiques et culturelles « hors les murs » (street art, art moderne, art dans la rue, etc.)
 - Espace public sécurisé, pour tous et à
 - Accessibilité aux personnes à mobilité réduite
2. **Faciliter les déplacements de courte distance**
 - Partage et pacification de la voirie
 - Alternatives à la voiture (marche, vélo, transports en commun)
3. **Développer la présence de la nature et de la biodiversité en ville**
 - Réouverture de la Bièvre
 - Valorisation de l'Orge et de l'Yvernes
 - Renaturer les berges
4. **Mettre en valeur les grands paysages**
5. **Offrir des espaces supports d'oasis urbaines**
 - Végétalisation, arbres
 - Fontaines et bassins
 - Îlots de fraîcheur
 - Villes comestibles (permis de végétaliser, carrés potagers, arbres fruitiers)
 - Jardins familiaux

Permettre de se loger dignement

6. **Construire pour répondre aux besoins en logements de toutes et tous**
 - Logement social
 - Mixité et solidarité
 - Logements diversifiés
 - Logements seniors, jeunes
7. **Permettre le développement de nouvelles formes d'habitat**
 - Habitat participatif, évolutif...
 - Formes urbaines innovantes
 - Multi-logement type Airbnb
8. **Œuvrer pour la qualité de tous les logements**
9. **Favoriser le vivre ensemble**
 - Offre en équipements et services de proximité
 - Rompre l'isolement / favoriser le lien social
10. **Garantir le droit à la santé, le droit à la proximité**
 - Commerce de proximité, marchés
 - Circuits courts
 - Offre de soins de proximité
 - Lutte contre désertification médicale
11. **Promouvoir un territoire ludique et créatif**
 - Droit à la culture et au sport
 - Tourisme, loisirs : Offre alternative et populaire, Parcs et fermes pédagogiques

Fiches individuelles par orientation

Quel avenir pour notre territoire ? Ateliers PADD du PLU / Réunion publique du 10 octobre 2022 à Fresnes

1. AMÉLIORER ET APAISER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTES ET HABITANTS

ENJEUX	NIVEAU D'IMPORTANCE	NIVEAU D'URGENCE	POURQUOI ?
Promouvoir des espaces publics partagés et vécus			
Faciliter les déplacements de courte distance			
Développer la présence de la nature et de la biodiversité en ville			
Mettre en valeur les grands paysages			
Offrir des espaces supports d'oasis urbaines			
Construire pour répondre aux besoins en logements de toutes et tous			
Permettre le développement de nouvelles formes d'habitat			
Œuvrer pour la qualité de tous les logements			
Favoriser le vivre ensemble			
Garantir le droit à la santé, le droit à la proximité			
Promouvoir un territoire ludique et créatif			

Fiche collective à remplir par l'animateur

Déroulé des ateliers

- 2 groupes sur chaque grande orientation et ses enjeux (maximum 10 personnes!)



- Echanges et priorisation – 19h30



- Approfondissements – 19h50



- Changer de regard – 20h15



- Restitution – 20h40



Les ingrédients pour bien fonctionner ensemble

- Écoutons-nous attentivement



- Ne nous jugeons pas, soyons bienveillant



- Partageons la parole



- Posons une parole synthétique en restant dans le sujet





Merci de votre participation, la concertation continue !

Je souhaite m'informer et/ou m'exprimer : comment faire ?

La concertation se déroule à l'échelle du Territoire et se décline ville par ville :



Des articles dans la presse locale, ainsi que des lettres d'informations disponibles en mairie, vous permettront de vous informer aux grandes étapes de la démarche !



Des temps de concertation, sous différents formats (stands en extérieur, balades, réunions publiques, ateliers...) vous permettront d'échanger et de vous exprimer



Des expositions vous permettront de suivre au fur et à mesure l'avancement de la démarche



Sur grandorlyseinebievre.fr, retrouvez toutes les infos du PLUi mais également des documents téléchargeables et un espace où vous pouvez vous exprimer.

